AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur A. Lepine, 23 février 1864

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Lepine, 23 février 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation1 p. (103r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Lepine, 23 février 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43063

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction23 février 1864
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireLepine, A.
Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméJean-Baptiste André Godin répond à la candidature de monsieur A. Lepine à l'emploi de jardinier du Familistère. Il lui demande s'il est prêt à accepter des appointements réduits avec un droit de participation aux bénéfices qui excéderaient la valeur de la location des terrains et des dépenses de culture.

Mots-clés

Emploi, Familistère, Jardins

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Since a as prime 116 103 Jousine of Lyans Des rensugarments aucusaires de Nos le Nous jour en wnsignener . it dit dous conviend mait de gruns an minimum dans laquelle sous an Just in participation dans les binipe qui contraitet la valuer de la loca des terrains et des dependes de sutter